

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 25 août 2010)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**Projet de décret portant adhésion à l'accord intercantonal
sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études***La commission des affaires extérieures,*

composée de M^{mes} et MM. Marianne Guillaume-Gentil-Henry, présidente, Jean-Pascal Donzé, vice-président, Tony Perrin, rapporteur, et Johanne Lebel Calame, Claude Borel, Alexandre Houlmann (excusé), François Cuche (excusé), Caroline Gueissaz (excusée), Béatrice Haeny (excusée), Laurent Schmid, Damien Humbert-Droz, Patrick Herrmann, Théo Bregnard, et Jean-Carlo Pedroli (excusé),

*fait les propositions suivantes au Grand Conseil:***Entrée en matière (art. 64 OGC)**

Par 8 voix et 1 abstention, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

Par 8 voix et 1 abstention, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

Par 4 voix contre 3 et 2 abstentions, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Neuchâtel, le 23 septembre 2010

Au nom de la commission
des affaires extérieures:

La présidente,

M. GUILLAUME-GENTIL-HENRY

Le rapporteur,

T. PERRIN